

Le 27 mars 2023

## La Communauté de communes encourage le tri des déchets

### Des composteurs à la vente pour 15 euros

Parce que le tri à la source des déchets ménagers ainsi que la valorisation des biodéchets constituent un axe fort du service public de gestion des déchets, la communauté de communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure incite les habitants de son territoire, possédant un jardin, à se munir d'un composteur individuel. **A compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, des composteurs seront mis à la vente pour seulement 15 euros.** Pour en faire l'acquisition, il suffit de se rendre à la Communauté de communes à Forcalquier pour récupérer un bon contre règlement qui permettra de retirer le composteur à la déchetterie de Forcalquier.

Les biodéchets sont les déchets non dangereux biodégradables de jardin (tonte de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies et brindilles), les déchets alimentaires (restes de repas ou de préparation des repas, produits périmés non consommés) provenant des ménages et des professionnels. Si la lutte contre le gaspillage alimentaire reste la meilleure solution pour éviter le traitement de ces déchets, une partie peut être valorisée à travers le compostage.

Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français qui ne sont pas triés par les ménages. Leur valorisation via le compostage permet de faire retourner au sol la matière organique afin de lutter contre son appauvrissement en substitution des engrais de synthèse dont la fabrication nécessite des ressources minières non renouvelables et non disponibles en France.

---

Renseignements Communauté de communes Forcalquier - Lure :  
04.92.75.33.21 - [contact@forcalquier-lure.com](mailto:contact@forcalquier-lure.com)